



LIVRET D'ACCUEIL CP

Ecole Primaire

HAUT CHEMIN



EPPU HAUT CHEMIN

36, avenue Paul Sérusier
35 740 Pacé

Tel : 02 99 60 27 60
ecole.0352353t@ac-rennes.fr

Qui fait quoi à l'école ?

→ La directrice

La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves deux jours par semaine. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire et préside le conseil d'école.

Du côté des parents, elle les reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

→ L'enseignant(e)

Au CP, la priorité est donnée à l'apprentissage de la lecture, l'écriture, la maîtrise du langage oral et des notions mathématiques.

→ L'AESH

Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap est chargé(e) du **suivi individuel** d'élèves en situation de handicap.

→ Le périscolaire

L'encadrement des enfants hors temps scolaire est assuré par les ATSEM et des animateurs recrutés par la mairie. (restauration, garderie avant et après l'école, mercredi, vacances scolaires).

EQUIPE DE L'ECOLE : DES PROFESSIONNELS AUTOUR DE VOTRE ENFANT



Horaires



	Matin	Après midi
Lundi	8h30 12h00	14h00 16h30
Mardi	8h30 12h00	14h00 16h30
Mercredi	Pas d'école	
Jeudi	8h30 12h00	14h00 16h30
Vendredi	8h30 12h00	14h00 16h30

Une journée au CP



8h20	Accueil des élèves dans la cour de récréation
8h30	Accueil dans la classe, rituels (date, cantine etc...) Début des apprentissages (exemple : lecture et Étude de la langue)
10h15 -10h35	RECREATION
	Poursuite des apprentissages (Exemple : mathématiques)
12h00	Pause méridienne (Restaurant scolaire ou retour à la maison)
14h00	Poursuite des apprentissages (Exemple : questionner le monde)
15h15 – 15h35	RECREATION
15h35 – 16h00	Poursuite des apprentissages (Exemple : anglais)
16h30	Sortie (Retour à la maison ou étude)



Conseils de rentrée



Comment m'habiller ?

- ✓ Je viens à l'école avec des vêtements pratiques et non fragiles.
- ✓ J'écris mon nom sur chaque vêtement susceptible d'être retiré (manteau, écharpe, bonnet, gants ...)
- ✓ J'apprends à faire mes lacets

C'est le premier jour !

- ✓ Mes parents peuvent m'accompagner.
- ✓ Je me présente auprès de ma maîtresse.



Et toute l'année :

- ✓ Je respecte l'heure de l'entrée, je m'intégrerai plus facilement chaque matin.
- ✓ Je respecte l'heure de sortie, cela m'évitera des larmes et de l'angoisse.
- ✓ Mes parents m'ont prévenu si je mange à la cantine ou si je vais à la garderie.
- ✓ Si je suis malade, je reste à la maison et mes parents respectent l'école.



CP

Mon enfant au

Voici quelques repères pour accompagner votre enfant tout au long de son année de CP.

Les 5 principes pour se sentir bien à l'école

1. Un enfant qui dort suffisamment

Le sommeil est essentiel au **développement** de votre enfant et à la bonne **acquisition des apprentissages**.



Entre 6 et 13 ans, un enfant a besoin de 9 à 11 heures de sommeil par jour.

Évitez les écrans le soir.

2. Un enfant qui mange équilibré

L'alimentation joue un rôle primordial dans la croissance de votre enfant. À la cantine, **des diététiciens élaborent les repas**.



Variez les aliments et assurez-vous qu'ils ne soient ni trop gras, ni trop sucrés, ni trop salés. Le petit-déjeuner est important pour être dans de bonnes conditions d'apprentissage.

3. Un enfant avec un carnet de santé à jour

11 vaccins obligatoires.

1 bilan de santé à l'école entre 5 et 6 ans, pour vérifier la vue, l'audition, les dents, ainsi que le langage.



N'hésitez pas à contacter médecins et infirmiers scolaires

4. Un enfant qui fait de l'exercice

À l'école élémentaire, votre enfant pratique chaque semaine **3 heures d'activités physiques et sportives**. Bénéfiques pour la santé, elles sont l'occasion pour lui d'apprendre le respect de soi et des autres.

5. Un enfant en confiance

Les professeurs transmettent aux élèves des valeurs essentielles à la sérénité de l'école :

- principes de la vie en société ;
- égalité fille-garçon ;
- lutte contre le harcèlement ;
- scolarisation des enfants en situation de handicap.



Ce que votre enfant va apprendre

Lecture, écriture, vocabulaire

Grâce à la maternelle, votre enfant est bien préparé à l'**apprentissage de la lecture et de l'écriture**. En CP, il apprend à lire 2 heures par jour.

Au cours du premier trimestre, il va lire de mieux en mieux et comprendre progressivement ce qu'il lit.



Votre enfant a besoin d'être rassuré pour avancer en toute sérénité.

Il est important de valoriser ses progrès et de l'aider, si nécessaire, en l'invitant à décomposer en syllabes les mots qu'il ne parvient pas à lire ou à écrire.

Relire avec lui ses leçons le soir l'aide à progresser, lire une histoire lui donne le goût de la lecture.

Toi tu lis
la **PREMIÈRE** page
et moi **LA SECONDE** !
D'accord ?





Grâce aux multiplications,
on va avoir **PLEIN DE BILLES** !

Enseignement artistique

L'éducation artistique et culturelle développe la créativité de tous les élèves et leur confiance en eux.

À l'école élémentaire, les élèves bénéficient de 2 heures d'enseignement artistique chaque semaine : étude d'œuvres et d'artistes, pratique des arts plastiques et éducation musicale.



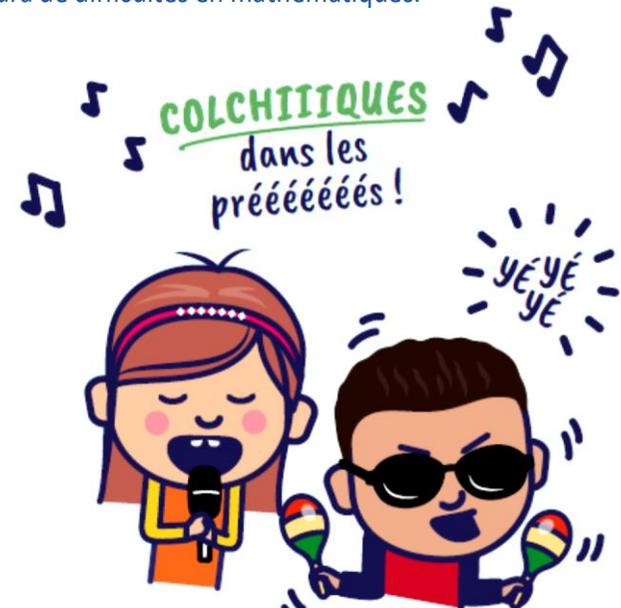
Une chorale par école : le chant permet aux enfants de découvrir la musique et de prendre conscience de leur corps, de leur respiration et du son de leur voix.

Mathématiques

En CP, votre enfant apprend à compter jusqu'à 100. Il va aussi étudier le sens des quatre opérations : addition, soustraction, multiplication et division, qu'il approfondira dans les classes suivantes. Cela lui permet de commencer à résoudre des problèmes simples.



Votre enfant va apprendre ses tables d'addition, puis de multiplication à partir du CE1. Plus il sera à l'aise avec ses tables, moins il aura de difficultés en mathématiques.



lire

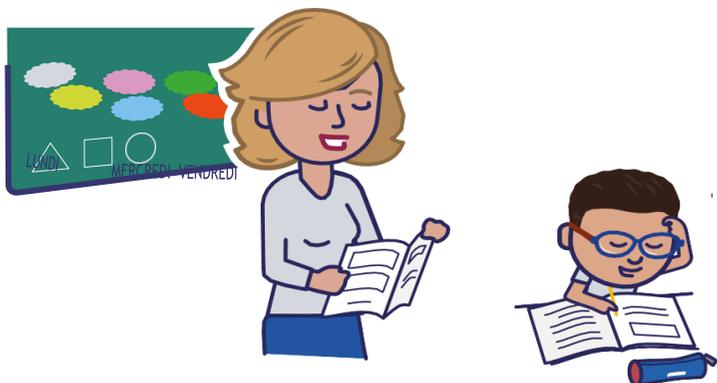
écrire

compter

Les savoirs
fondamentaux

respecter autrui

Suivre les apprentissages de votre enfant



Les évaluations permettent de mesurer les progrès des élèves et de répondre à leurs besoins.

Deux évaluations nationales

Votre enfant passe des évaluations nationales en **septembre et janvier**. Elles permettent aux professeurs de mieux adapter leurs enseignements aux élèves et de veiller à la bonne acquisition des savoirs fondamentaux.

Les évaluations du quotidien

Elles aident votre enfant à fournir un travail régulier, permettent de **faire un point** sur ses connaissances et ses compétences et de vérifier ses acquisitions.

Les bilans périodiques

Deux fois par an, ils vous renseignent sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles.

Un indicateur simple évalue les résultats de votre enfant par rapport aux **objectifs d'enseignement** :

Non

Partiellement atteints

Atteints

Dépassés

Et vous savez aussi

ÉCRIRE
ET COMPTER

Bravo !



Du CP à la 3^e,

un livret scolaire numérique contient toutes les informations relatives aux acquis



Les temps forts de l'année

Échanges avec l'équipe pédagogique

- ✓ **Réunion de rentrée** organisée par le directeur d'école.
- ✓ **Rencontres annuelles en classe avec le professeur** pour bien suivre la scolarité de votre enfant.
- ✓ **Remise individuelle** des évaluations nationales.
- ✓ **Rencontres** avec le professeur.



Pour contribuer à la réussite scolaire de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur.

Ces échanges vous permettent de construire et de consolider une relation de confiance avec les professeurs, nécessaire pour la réussite de votre enfant.



Élections de parents d'élèves

Pour l'année scolaire 2022-2023, les élections se tiendront le **vendredi 14 octobre 2022**.

Le représentant des parents d'élèves :

- ✓ siège notamment au **conseil d'école** ;
- ✓ fait le lien **entre les familles, les professeurs et la direction de l'école** ;
- ✓ donne son avis et émet des **suggestions sur le fonctionnement de l'école**.

Participer aux élections contribue au bon fonctionnement des écoles.

Les parents élus portent **la voix et les préoccupations de chaque parent**.



Tout parent d'élève peut voter, qu'il soit de nationalité française ou étrangère, du moment qu'il possède l'autorité parentale sur son enfant.

Chaque parent dispose d'une voix quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école.

Consultez la mallette des parents pour trouver plein de conseils afin de bien suivre la scolarité de votre enfant :

mallettedesparents.education.gouv.fr



En savoir plus



Mes rendez-vous pour préparer la rentrée

Fin d'année scolaire : Portes Ouvertes avec les enseignante(s) de l'école.

En début d'année de CP : réunion parents/enseignant(e).

Vous serez accueillis dans la classe de CP de votre enfant et vous pourrez échanger avec son enseignant(e).

